

# Guide pour remplir au mieux le formulaire de demande MDPH pour les enfants et les adultes de moins de 20 ans

Le nouveau formulaire CERFA MDPH est le même pour les enfants et pour les adultes.

Conformément à la loi du 11 février 2005, sur la base de l'examen de la situation de la personne handicapée et de l'expression de ses besoins, l'ouverture de droits complémentaires non-formulés dans le formulaire de demande peut être décidée.

## Comment se présente le nouveau formulaire de demande MDPH ?

### **Partie A Informations administratives sur la personne en situation de handicap** Remplissage OBLIGATOIRE

Je vérifie que j'ai bien complété cette partie, notamment :

- Adresse postale complète de l'enfant (bâtiment, escalier, n° d'appartement...)
- Numéro de sécurité sociale de l'enfant (sur l'attestation de droits à demander à la CPAM ou sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)).
- Partie sur l'exercice de l'autorité parentale (partie A2 en page 2)
- Partie sur la mesure de protection si la personne en situation de handicap a plus 18 ans et est concernée (partie A4 en page 3)
- Signature des parents/détenteurs de l'autorité parentale ou du représentant légal (en page 4)

### **Partie B Informations sur les attentes et les besoins de la personne en situation de handicap** Remplissage OBLIGATOIRE pour les premières demandes et RECOMMANDE pour les renouvellements

Il convient d'adapter les réponses à l'âge de l'enfant concerné par la situation de handicap, en décrivant les éventuelles différences avec un enfant du même âge sans handicap.

Je vérifie que j'ai bien complété cette partie :

- Le remplissage de la page 5 est facultatif pour les enfants de moins de 18 ans, si cette partie est complétée, il faut décrire la situation des parents/détenteurs de l'autorité parentale.
- J'indique si l'un des parents a dû réduire son temps de travail, si oui, de combien de temps (en page 6)
- Je détaille les frais liés au handicap : embauche d'une tierce personne, frais de rééducations, surtout lié au handicap (en page 6)
- Je décris bien la situation, les attentes et les besoins de mon enfant (en pages 7 et 8)
- Si j'ai rédigé cette partie sur une feuille à part, je la joins au formulaire
- Je joins les justificatifs, devis et factures acquittées des frais évoqués dans les parties B1 et B3
- En cas de réduction d'activité professionnelle de l'un des parents, je joins le justificatif
- En cas d'embauche d'une tierce personne, je joins les justificatifs (attestation d'emploi, contrat de travail, factures précisant le nombre d'heures d'aide humaine...)

## **Partie C Précisions sur la scolarisation de votre enfant en situation de handicap**

### **Remplissage OBLIGATOIRE**

- J'indique si mon enfant est scolarisé : internat, externat, établissement spécialisé ou non scolarisé (en page 9)
- J'indique si mon enfant dispose d'accompagnement ou de soins (en page 10)
- Je remplis l'emploi du temps de mon enfant (en page 10).  
Ecrire C pour Crèche/ Ecrire CT pour Cantine / Ecrire E pour Ecole / Ecrire Es pour Etablissement Spécialisé/ Ecrire R pour Rééducation/ Ecrire D pour Domicile/ Ecrire CL pour Centre de Loisirs
- Je décris bien les besoins et les attentes liés à la scolarité de mon enfant (en pages 11 et 12)

## **Partie D Précisions sur le parcours professionnel de la personne en situation de handicap**

### **Ne concerne pas les enfants de moins de 16 ans**

- Obligatoire pour demande d'orientation professionnelle ou d'Allocation Adulte Handicapé (AAH)

## **Partie E Possibilité de cocher directement les aides que vous demandez**

**Remplissage fortement recommandé.** Si les parties B et E ne sont remplies ni l'une ni l'autre, la MDPH ne pourra pas traiter votre dossier.

- Je coche les aides que je demande pour mon enfant
- Je coche uniquement en cas de première demande ou si le droit arrive à échéance dans un délai de 6 mois
- Je formule une demande pour la scolarisation de mon enfant en établissement scolaire ou spécialisé (partie E2 en page 17)

## **Partie F Besoins des parents ou personnes qui aident les enfants en situation de handicap**

### **Remplissage non obligatoire**

## **Pièces à joindre**

Je vérifie que j'ai bien joint toutes les pièces OBLIGATOIRES

- Une pièce d'identité en vigueur ou un titre de séjour en cours de validité (et attestation de jugement en protection juridique si besoin)
- Un justificatif de domicile (daté de moins de 3 mois)
- Un certificat médical MDPH (daté de moins de 6 mois)
- Les derniers bilans et comptes rendus de consultations spécialisées et d'hospitalisation (essentiels car ils donnent des informations utiles à l'évaluation de la demande)
- Un GEVA scolaire pour toutes les demandes concernant la scolarité de mon enfant

## **Conseils pour l'envoi d'un dossier et faciliter son traitement**

- Ne pas joindre de photo (elles vous seront réclamées par l'Imprimerie Nationale par courrier)
- Ne pas agraffer les documents, éviter le scotch et les collages
- Transmettre des documents au format A4 uniquement
- Etre attentif à ce que les photocopies soient lisibles, surtout la pièce d'identité